



*Bonnes fêtes de fin d'année.
Pour les bûches de Noël, je m'en occupe !*

Actualités des partenaires

Un nouvel outil pour visualiser les données : Dataviz.

Le premier jeu de données concerne les ouvrages des cours d'eau. Dataviz vous permettra de visualiser des statistiques de données sur les ouvrages bancarisés dans le référentiel national, de façon synthétique et intuitive. Par exemple vous pourrez visualiser des informations sur les usages des ouvrages, leur hauteur de chute, les différents types etc.

Visualiser les données ouvrages : <https://professionnels.afbiodiversite.fr/fr/doc-dataviz/dataviz-mieux-connaître-ouvrages-qui-jalonent-nos-cours-deau>

Contact : josee.peress@afbiodiversite.fr - 01 45 14 36 39.

Retrouvez les pages web du centre national pour la restauration des rivières : www.coursdeau.fr

Le Bulletin mensuel de situation hydrologique (BSH) du secteur Poitou-Charentes produit par l'ARB NA évolue avec de nouveaux formats de cartes et de graphiques de suivi, pour une vision de la situation sur chaque bassin en un coup d'œil !

Consultez les versions PDF et vidéo de novembre 2019 :

<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

Le Bilan final de l'étiage 2019 des secteurs Poitou-Charentes et Marais Poitevin a été publié. Ce document vise à dresser le bilan de la situation quantitative des ressources en eau et des mesures de gestion appliquées au cours de la période d'étiage 2019 (d'avril à octobre), à l'échelle des bassins du Nord de la Région Nouvelle-Aquitaine (Charente, Seudre, Sèvre Niortaise, Thouet, Clain, Vienne aval, etc.).

Il rappelle notamment le contexte dans lequel se trouve le territoire depuis plusieurs années, vis-à-vis de la situation quantitative et des différents usages de la ressource en eau, l'impact du changement climatique sur la disponibilité de la ressource en eau, l'évolution de la situation de la ressource en eau d'avril à octobre 2019. Les mesures de restriction des usages mises en œuvre durant la période d'étiage, et le suivi des objectifs définis aux points nodaux, en abordant également les éventuels impacts sur l'alimentation en eau potable.

Voir le bilan : http://www.eau-poitou-charentes.org/IMG/pdf/2019_arbna_bilan_final_etiage_p-c_2019.pdf

Contact : eau@arb-na.fr

Actualités des TMR

Le comité de suivi Ramsar du Pinail (qui est identique au COPIL N2000 Landes du Pinail, qui comprend la réserve naturelle, puisque c'est le périmètre proposé) a validé ce lundi 9 décembre le dépôt d'un dossier de candidature puisque le site répond aux critères écologiques et que les acteurs locaux sont tous favorables. Ce dossier devrait être finalisé/déposé en janvier 2020 et on peut espérer une labellisation +/- 10 mois plus tard. Affaire à suivre...

<http://www.reserve-pinail.org/2019/10/13/le-pinail-un-site-mondial-ramsar-pour-les-zones-humides/>

Contact : Kévin LELARGE - 07.83.67.74.46 - kevin.lelarge@reserve-pinail.org

Le 18 décembre 2019, le Syndicat de la Manse étendu a signé un Contrat Territorial sur trois masses d'eau, pour la période 2020 à 2022. Sept signataires se sont engagés pour améliorer la qualité de la Manse, du Ruau et du Réveillon. Ce Contrat comprend un volet "milieux aquatiques" d'un montant de 951 000 € TTC et un volet "pollutions diffuses" d'un montant de 650 000 € TTC.

Sur le territoire nouvellement en charge du Syndicat de la Manse étendu (Veude, Mâble, Bourouse, Veude de Ponçay, Arceau etc...), un Contrat Territorial est en cours d'élaboration. Sa signature est prévue d'ici un an.

Contact : Marylou MECHIN - 02 47 40 94 30 - 07 86 60 46 05 - manse.marylou@orange.fr

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



Le Bilan final de l'étiage 2019 des secteurs Poitou-Charentes et Marais Poitevin a été publié. Ce document vise à dresser le bilan de la situation quantitative des ressources en eau et des mesures de gestion appliquées au cours de la période d'étiage 2019 (d'avril à octobre), à l'échelle des bassins du Nord de la Région Nouvelle-Aquitaine (Charente, Seudre, Sèvre Niortaise, Thouet, Clain, Vienne aval, etc.).

Il rappelle notamment le contexte dans lequel se trouve le territoire depuis plusieurs années, vis-à-vis de la situation quantitative et des différents usages de la ressource en eau, l'impact du changement climatique sur la disponibilité de la ressource en eau, l'évolution de la situation de la ressource en eau d'avril à octobre 2019. Les mesures de restriction des usages mises en œuvre durant la période d'étiage, et le suivi des objectifs définis aux points nodaux, en abordant également les éventuels impacts sur l'alimentation en eau potable.

Voir le bilan : http://www.eau-poitou-charentes.org/IMG/pdf/2019_arbna_bilan_final_etiage_p-c_2019.pdf

Contact : eau@arb-na.fr



Le comité de suivi Ramsar du Pinail (qui est identique au COPIL N2000 Landes du Pinail, qui comprend la réserve naturelle, puisque c'est le périmètre proposé) a validé ce lundi 9 décembre le dépôt d'un dossier de candidature puisque le site répond aux critères écologiques et que les acteurs locaux sont tous favorables. Ce dossier devrait être finalisé/déposé en janvier 2020 et on peut espérer une labellisation +/- 10 mois plus tard. Affaire à suivre...

<http://www.reserve-pinail.org/2019/10/13/le-pinail-un-site-mondial-ramsar-pour-les-zones-humides/>

Contact : Kévin LELARGE - 07.83.67.74.46 - kevin.lelarge@reserve-pinail.org



Le 18 décembre 2019, le Syndicat de la Manse étendu a signé un Contrat Territorial sur trois masses d'eau, pour la période 2020 à 2022. Sept signataires se sont engagés pour améliorer la qualité de la Manse, du Ruau et du Réveillon. Ce Contrat comprend un volet "milieux aquatiques" d'un montant de 951 000 € TTC et un volet "pollutions diffuses" d'un montant de 650 000 € TTC.

Sur le territoire nouvellement en charge du Syndicat de la Manse étendu (Veude, Mâble, Bourouse, Veude de Ponçay, Arceau etc...), un Contrat Territorial est en cours d'élaboration. Sa signature est prévue d'ici un an.

Contact : Marylou MECHIN - 02 47 40 94 30 - 07 86 60 46 05 - manse.marylou@orange.fr

Le SAGE Isle Dronne a été validé par la Commission Locale de l'Eau le 13 novembre dernier.

Le SAGE, porté par l'EPTB Dordogne – EPIDOR, entre en phase de consultations administratives et une enquête publique aura lieu durant l'été 2020.

Plus d'info : www.sage-isle-dronne.fr

Contact : Camille LEGAND – 05 57 25 10 98 - c.legand@eptb-dordogne.fr

L'application du SAGE Vienne a permis la suppression du seuil de Lamirande sur la Vienne à Exideuil en compensation du rehaussement du seuil de l'ancienne lainière à Confolens.

En effet, le SAGE Vienne dispose d'un mécanisme de compensation s'appliquant aux ouvrages transversaux dont le principe est double : tout seuil faisant l'objet de travaux (construction ou rehaussement) doit :

- permettre la circulation des espèces aquatiques et le transit des sédiments
- et induire, en contrepartie des travaux, l'effacement d'un ou plusieurs seuils existants d'une hauteur au moins équivalente à la hauteur de l'ouvrage construit.

Afin de valoriser l'effacement du seuil de Lamirande, une vidéo de présentation des travaux a été réalisée et mise en ligne sur le site internet de l'EPTB Vienne : <http://www.eptb-vienne.fr/Restauration-de-la-continuete.html>

Contact : Pauline BENESTEAU - p.benesteau@eptb-vienne.fr

Le Département de la Vendée s'est vu attribuer le 3 décembre dernier un Trophée de l'Eau par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre d'une restauration morphologique de cours d'eau réalisée sur l'ENS de la Chabotterie (commune de Montréverd).

Voir la description et la vidéo :

<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/retours-d-experiences/restauration-de-lissoire-au-domaine-de-la-chabotterie-a-montre.html>

Contact : julien.renard@vendee.fr - 02 28 85 86 22.

Le SMVT a renaturé les sources du Thouet avec la suppression d'un plan d'eau et la création d'un nouveau lit.

Les travaux se sont déroulés en 2019 et ont fait l'objet d'une vidéo de valorisation pour le grand public.

Voir la vidéo : <https://www.valleedouthouet.fr/galerie-de-photos.html>

Voir la fiche exemple : <http://www.tmr-lathus.fr/fichiers/113/159/2019-G%20CHARRUAUD-SMVT-Renaturation%20sources%20du%20Thouet.pdf>

Contact : guillaume.charruau@valleedouthouet.fr - 05 49 64 85 98.

Postes à pourvoir

La Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois recherche un.e responsable GEMAPI.

Les candidatures sont à adresser avant le 20 janvier 2020. Poste basé à Vendôme (41).

Voir l'offre : http://www.tmr-lathus.fr/fichiers/114/494/19_OffreEmploi_ResponsableGEMA_TerritoiresVendomois.pdf

Contact : Natacha MOSNIER - 02 54 89 47 62 - natacha.mosnier@territoiresvendomois.fr

Le Syndicat des Eaux et Rivières (SYER) des Coteaux de Dordogne recrute un(e) technicien(ne) rivière pour assurer la mise en œuvre de ses deux programmes pluriannuels de gestion, l'un étant en cours d'exécution, l'autre étant en cours d'élaboration. Poste basé à Belvès de Castillon (33).

Voir l'offre : https://www.reseau-tee.net/61665_offre-emploi-technicien-ne-rivire-h-f.html

Contact : Jérémy DEJOIE - 05 57 47 96 00 - syercoteauxdordogne33@orange.fr

Le syndicat mixte des bassins versants de la Pointe Médoc recherche un.e chargé(e) de mission zones humides

Date limite de candidature : le 1^{er} janvier 2020. Poste basé à Saint Vivien du Médoc (33).

Voir l'offre : <https://veille-eau.com/emplois-et-stages/offre/8067-charge-e-de-mission-zones-humides>

Contact : Alexandre PELLÉ - tech-riviere-sibvpm@orange.fr - 06 81 29 93 32.